

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

2 jours – 14 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Identifier, face à une situation d'accident, l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la ou des victimes : reconnaître, supprimer ou d'isoler le risque, soustraire la victime du risque sans s'exposer soi-même, examiner la situation et Alerter, ..

Former le personnel d'entreprise afin de lui permettre d'intervenir dans les cas d'urgence.

PROGRAMME

Sur la base du référentiel de certification, les principaux thèmes répartis sur les 2 jours :

- Situer le cadre juridique de son intervention (code pénal / civil / du travail)
- Protéger une situation dangereuse en supprimant ou isolant le danger ou effectuer un dégagement d'urgence
- Examiner la victime afin de déterminer son état de santé et de réaliser les gestes de premiers secours
- Faire alerter ou alerter les secours en fonction de l'organisation dans l'entreprise
- Secourir la(les) victime(s), selon les types d'accident survenus
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Faire remonter une situation dangereuse en informant les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise.

Mise à jour le 10/01/2024

LES

- ✓ Être conforme à la réglementation
- ✓ Possibilité d'organiser cette formation en intra (au sein de votre établissement si + 6 salariés)
- ✓ Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLICS

- ✓ Chef d'entreprise
- ✓ Conjoint
- ✓ Salarié
- ✓ Demandeur d'emploi

SUITE DE PARCOURS

Formation recyclage SST (tous les 2 ans)

PRÉREQUIS

Aucun

LIEUX / DATES

- ✓ [CMA Le Puy-en-Velay](#)

Lundis 9 et 16 septembre

- ✓ [CMA Monistrol-sur-Loire](#)

Mardis 10 et 17 décembre

HORAIRES

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

TARIF

420€ nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 7 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 8 jours de la date de session

CONTACTS

- ✓ [CMA Le Puy-en-Velay](#)
Marlène TRINTIGNAC / 04 71 02 61 19
marlene.trintignac@cma-auvergnerhonealpes.fr

- ✓ [CMA Monistrol-sur-Loire](#)
Ghislaine RAVEL / 04 71 02 98 65
ghislaine.ravel@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

2 jours – 14 heures

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Modalités pédagogiques : apport de connaissances interactif, étude de cas (cas réels d'entreprises), démonstration pratique, exercice collectif (apprentissage gestuel etc...), analyse de pratiques, mise en situation et mise en pratique

FORMATEUR

L'enseignement est dispensé par des moniteurs qualifiés à partir d'un programme national défini par l'Institut National de la Recherche et de la Sécurité (INRS). Pour plus de précisions sur les références du formateur contacter le service formation au 04 71 02 34 56.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis : Délivrance d'un certificat de Sauveteur-Secouriste du Travail pour les stagiaires. L'évaluation des compétences par le formateur réalisée sur la base d'exercices pratiques et de mises en situation (tour de table et mise en situation)
Évaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques :
Nom : LUTHAUD Marie-Laure Téléphone : 04 71 02 98 60

CONTACTS

- ✓ CMA Le Puy-en-Velay
Marlène TRINTIGNAC / 04 71 02 61 19
marlene.trintignac@cma-auvergnerrhonealpes.fr
- ✓ CMA Monistrol-sur-Loire
Chislaine RAVEL / 04 71 02 98 65
ghislaine.ravel@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.